



Modèle



d'accompagnement
personnalisé **MAP**



VERSION 3



MAP 3.0 : nouvelle version du modèle MAP

Dès 2001, l'Unapei décidait de développer un outil spécifique d'évaluation du besoin d'accompagnement humain : **MAP - Modèle d'Accompagnement Personnalisé**.

En effet, l'Unapei considérait qu'il était indispensable de travailler à la reconnaissance d'un mode d'accompagnement adapté à la personne handicapée mentale, permettant ainsi de mieux appréhender ce qui constitue sa singularité.

MAP repose donc sur l'observation de la situation réelle des personnes pour évaluer leurs besoins et comprendre leur spécificité, ce qui permet par la suite de déterminer les actions et les propositions d'accompagnement à mettre en œuvre pour répondre le plus exactement possible à leurs attentes.

Pourquoi un nouveau modèle ?

L'expérience acquise depuis plus de 10 ans, la pratique expérimentée par les acteurs de terrain, les retours issus des actions de formation nous ont amené à procéder à cette relecture de MAP en vue de préciser et de compléter le contenu des diverses variables du modèle.

Il s'agit également de rendre le modèle MAP compatible avec les classifications internationales telle que la CIF-OMS-2001 (Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé) et le document GEVA (Guide d'ÉVALUATION des besoins de compensation

des personnes handicapées - Décret n° 2008-110). La version précédente du modèle MAP datait de 2005. Sachant que les variables de la grille AG-GIR (Autonomie Gérontologique - Groupes Iso-Ressources), sont intégrées dans le MAP, et que cette grille a été remaniée en 2008, une révision du modèle MAP est apparue indispensable.

MAP un outil de connaissance des besoins et d'évaluation individuelle

Mieux prendre en compte les besoins des personnes est une démarche essentielle pour répondre à ses souhaits et

ses attentes. C'est l'un des principes forts de MAP. Mais connaître les besoins de la personne permettra aussi le cas échéant de définir les interventions des professionnels dans l'accompagnement proposé par les établissements et services.

Cette démarche vise en priorité à privilégier la personne en permettant, après l'évaluation, de concevoir les solutions qui lui sont les plus adaptées. Elle permet, grâce à une concertation entre les parents, les professionnels et les bénéficiaires, l'élaboration la plus objective possible du projet individuel, ainsi qu'une continuité lors du passage

d'un établissement à l'autre grâce à une référence commune. Cet outil, partant des besoins, il s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité.

MAP, un outil de pilotage associatif

Cet outil permet de favoriser et d'harmoniser la communication entre

les différents professionnels entourant la personne et simplifie l'accès à l'information et aux échanges d'expériences. Toutes ces données sont utiles pour évaluer l'accompagnement nécessaire à chaque personne et gérer les structures et les services conçus pour elle. Du point de vue de l'établissement/service, mais également de l'association, vous pouvez approfondir l'analyse des

résultats au niveau d'un ou plusieurs groupes d'usagers. L'outil permet également à un niveau collectif de déterminer pour chaque personne une échelle de besoin en matière d'accompagnement (définition d'un profil MAP en complément de celui d'AGGIR) pour organiser la planification de l'offre de services des établissements, réajuster le projet d'établissement en fonction des besoins des personnes. Grâce aux tableaux multicritères ou à tris croisés, il est simple d'identifier la répartition des usagers par profil MAP ou GIR, en fonction de l'âge, de la provenance...

Un logiciel sur une application Web pour stocker, comparer et analyser les MAP

Conviviale et ergonomique, il vous est aisé de saisir, modifier et comparer vos évaluations ainsi que celles de vos collègues. Grâce à ses graphiques et tableaux interactifs, analyser l'évolution de la réalisation des activités d'une personne et/ou comparer les axes de travail efficient, deviennent choses faciles.

Le logiciel MAP a été créé par la société de création et d'édition de logiciels médico-sociaux BOREAS de Besançon (25) pour le compte de l'Unapei.

Qu'apporte la version web ?

- Aucune installation et/ou téléchargement nécessaire
- Mises à jour sans aucune intervention de votre part
- Sauvegarde automatique chaque jour
- Données stockées toutes au même endroit, facilitant leur accès
- Utilisation de la dernière version améliorée du logiciel
- Économie papier

Quel matériel est requis ?

- Accès internet
- Ordinateur avec un navigateur web récent (Chrome, Firefox, Safari, Internet Explorer 9)

Quelle sécurité pour les données ?

Les données de l'application sont sauvegardées sur un serveur externe à l'Établissement/Service. Ces données vous appartiennent totalement. Toutes les communications avec le serveur sont cryptées pour en assurer la sécurité.

Votre contact Unapei

Yann Le Berre
y.le_berre@unapei.org
Tél. : 01 44 85 50 50

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS,
DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES ET DE LEURS AMIS.

15, rue Coysevox - 75876 Paris Cedex 18

Tél : 01 44 85 50 50 - **Fax** : 01 44 85 50 60

Courriel : public@unapei.org - **Site internet** : www.unapei.org

